CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E123763** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2013

Raison sociale : L.M.P. PLOMBERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/06/2025

Capital : 20 000

25 RUE STANISLAS DUPUY DE LOME
56000 VANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 798 409 140 RCS

Siret : 798 409 140 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5406065

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6007588104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6007588104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 32 00 80 34 **Fax :**

Portable : 0682139777

Responsabilité légale :
PABOEUF NICOLAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@lmpp.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 949 068 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	16	14/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 10:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.